



**FICHE TECHNIQUE
CARAVANE PUBLICITAIRE**



SOCIÉTÉ :

.....

.....

.....

Tél. : **Fax :**

E-mail :

VÉHICULES PRÉSENTS

DANS LA CARAVANE

Voiture – Marque

Plaque minéralogique

.....

.....

Voiture – Marque

Plaque minéralogique

.....

.....

Voiture – Marque

Plaque minéralogique

.....

.....

Voiture – Marque

Plaque minéralogique

.....

.....

RESPONSABLE DE LA CARAVANE PUBLICITAIRE DU GPF :
Eric LEFEVRE : 06 71 17 37 68

Cachet de la société :
Date & signature

Ces informations doivent être transmises à l'adresse suivante pour le 6 septembre 2019 :
GRAND PRIX DE FOURMIES - Mairie de Fourmies – Place de Verdun
CS 50100 – 59611 FOURMIES CEDEX
Ou par FAX 03.27.59.69.44 ou gpf@mairie-fourmies.fr

CONSIGNES POUR LA CARAVANE PUBLICITAIRE

DISTRIBUTION DES PLAQUES OFFICIELLES ET ACCREDITIVES

Samedi 7 septembre 2019 – de 15h à 18h – Permanence à l'Hôtel de Ville

Dimanche 8 septembre 2018 - de 8h15 à 10h - rue Jean-Pierre DUPONT (près du Départ) devant le magasin CROC'AFFAIRES.

RASSEMBLEMENT DES VEHICULES

Rue Jean-Pierre DUPONT dès 8h30 – Départ de la dernière voiture à 10h30 maximum.

CONSIGNES DE ROUTE

Tous les véhicules de la caravane publicitaire du GRAND PRIX DE FOURMIES, munis de plaques officielles, devront :

1. Se conformer aux instructions des responsables de la caravane et des motards de la Gendarmerie
2. Se conformer au code de la route
3. Précéder l'échelon « course » d'une heure et demie au minimum
4. Ne jamais se laisser rejoindre par la course (si pour une raison quelconque ces véhicules étaient rejoints, se ranger sur le bas-côté de la route et attendre le passage du camion balai
5. Les conducteurs et passagers devront être munis du badge « caravane » rouge qui leur permettra d'accéder aux espaces réservés aux départs et à l'arrivée.
6. Tout jet de prospectus ou objets publicitaires est interdit en marche ; attendre les arrêts prévus pour les distribuer.